



Origine des candidats	Diplômes	Collège Lycée	Centre de Formation d'Apprentis	Centre de Formation Professionnelle
	Brevet des Collèges			
5ème de collège, 4ème de collège	> 4ème et 3ème de l'enseignement agricole > Apprentissage Junior DIMA: Dispositif d'initiation aux métiers par alternance	•	•	
	Cerificat d'Aptitude Professionnelle en 2 ans			
3ème de collège, 3ème de l'enseignement agricole, 3ème SEGPA, Pré-qualification. Demandeur d'emploi, salarié en Congé Individuel de Formation ou en reconversion pour les formations professionnelles	> CAPA Travaux paysagers > CAPA Productions horticoles : florales et légumières > CAPA Productions horticoles : pépinières > CAP Fleuriste > CAP Fleuriste en 1 an	• • •	• • • •	• •
	Brevet Professionnel Agricole niveau V			
¹ Après 12 mois d'expérience professionnelle, demandeur d'emploi, salarié en CIF ou en reconversion ² CAPA Travaux paysagers	> BPA V Travaux d'aménagements paysagers		• ²	• ¹
	Brevet Professionnel niveau IV			
Après 12 mois d'expérience professionnelle, demandeur d'emploi, salarié en CIF ou en reconversion	> BP IV Aménagements paysagers > BP IV Productions horticoles: florales et légumières			• •
Titulaire du CAP fleuriste	> BP IV Fleuriste		•	
	Baccalauréat Professionnel			
Sont admis en seconde professionnelle: 3ème de collège, 3ème de l'enseignement agricole et selon le cas CAP, CAPA. Sont admis en première professionnelle: CAP, CAPA, BEPA	> Bac Pro Productions horticoles : florales et légumières > Bac Pro Productions horticoles : pépinières > Bac Pro Travaux paysagers > Bac Pro Technicien conseil vente en animalerie > Bac Pro Technicien conseil vente en produits horticoles et de jardinage	• • • • •	• • • •	
	Seconde générale & technologique			
3ème de collège, 3ème de l'enseignement agricole.	Seconde générale et technologique, enseignement d'exploration: - Ecologie - Agronomie - Territoire - Développement Durable(EATDD) - Sciences économiques et sociales <i>Enseignement facultatif: préparation au concours d'Accompagnateur en moyenne montagne</i>	•		
	Baccalauréat technologique			
Seconde générale et technologique	> Bac STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) Domaine aménagement et valorisation des espaces	•		
	Brevet de Maîtrise 			
Brevet professionnel fleuriste	> Fleuriste (en partenariat avec le Pôle des métiers à Epinal)			•
	Brevet de Technicien Supérieur Agricole			
Bac général, Bac technologique, Bac professionnel, BTA	> BTSA Aménagements paysagers > BTSA Technico-commercial (Jardinerie, Animalerie...)	• •	• •	
	Licences professionnelles 			6 mois d'expérience professionnelle
Post Bac +2	En partenariat avec l'université Henri Poincaré de Nancy I Licences Professionnelles en Aménagement du Paysage: > Spécialité 1: Gestion et développement durable du paysage > Spécialité 2: Gestion et pilotage des chantiers de l'aménagement > Spécialité 3: Conception et techniques paysagères Licence Professionnelle en Aménagement du territoire et urbanisme: > Spécialité: Infographie paysagère	• • • • •	• • •	• • • •
	Le Centre de Formation Professionnelle propose également des formations qualifiantes et de perfectionnement des connaissances pour salariés d'entreprises publiques ou privées.			
Salarié en contrat de professionnalisation	> RPP Reconnaissance Paritaire Professionnelle: certificat de capacité en élagage. > CQP Certificat de Qualification Professionnelle: ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers.			
Demandeur d'emploi sans qualification	> Pré-qualification jardins et espaces verts			